

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AGENTS LIBRES
tenue le 4 novembre 2019, à la Cenne (7755, boul. St-Laurent, suite 300)

Étaient présents :

Isabel Dos Santos, Dhanaé Audet-Beaulieu, Marianne Paquette, Gabriel Paré, Pierre Mayer, Charles Maheux, Johanne Lebrun, Jocelyn Blanchard, Sonia Vigneault, Marie Cantin, Isabelle Pastena, Charles Gaudreau, Silvio Orvieto, Luc-Martial Dagenais, Sylvestre Caron, France Pilotte, Sylvie Dubé, Geneviève Champagne, Guillaume Regaudie, Dominique Lamy, Lorraine Auger, Marie-Ève Bélanger, Myreille Bédard, Pierre Pinchiaroli, Caroline Dardenne et Nadine Meloche

Absences motivées :

Denis Larocque, Isabelle Grégoire, Mohsen El-Gharbi, Anne-Hélène Prévost, Émilie St-Germain, Roch Aubert, Pierre Limoges, Alexandrine Agostini, Richard Lalancette, Mélanie St-Laurent, Aliona Munteanu, Thérèse Perreault, Claire Gagnon, Dominic Philie, ~~Audrey Rancourt-Lessard~~ et Sandrine Bisson

1- Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée.

Luc-M a initié l'assemblée en procédant à la nomination d'un président d'assemblée. Il propose Sylvestre et l'assemblée l'a appuyé à l'unanimité. Nadine se propose pour être secrétaire et c'est appuyé à l'unanimité.

2- Lecture de l'ODJ

Lecture et modification de l'ordre du jour. Le point Varia sera abordé avant celui de la sélection des aspirants-membres. Demande d'ajout par Sonia au point Varia : Casting Workbook et fonctionnement du site. Demande d'ajout au point varia par Caroline: Retransmission des publicités de Syllabes.

3- Adoption du PV de l'AGA du 11 avril 2019

Lorraine propose l'adoption et Pierre P. l'appuie. L'assemblée l'adopte à l'unanimité.

4- Proposition concernant le poste de trésorier (ière)

Avant d'entamer les discussions, France Pilotte choisit de se retirer de l'assemblée, puis Luc-M. lit le libellé sur le poste de trésorier (ière).

Caroline D. se dit surprise qu'il y ait eu une demande avant qu'on ait vérifié en assemblée si quelqu'un veut prendre la responsabilité de la trésorerie. Pierre P. demande aussi pourquoi le libellé n'a pas été envoyé à l'avance. Il partage l'avis de Caroline, et est aussi surpris qu'une rémunération ait été suggérée. Il ne voit pas les raisons qui justifieraient les frais et ne soutient pas l'idée qu'il faille rémunérer ce poste.

Charles M. suggère qu'une comparaison entre les postes de trésorier et celui d'administrateur (Luc-M) soit faite pour saisir les exigences du poste de trésorier. Certains l'appuient. Pierre P. souhaiterait discuter avec France pour mieux saisir les exigences de la tâche. Sylvestre soutient qu'il s'agit d'une question délicate et croit que ça équivaut en quelque sorte à « ouvrir une boîte de Pandore ». Isabel Dos Santos questionne le fait que France ait quitté la pièce pour permettre la discussion. Elle partage l'idée de la « boîte de Pandore », mais ne voit pas pourquoi le poste de trésorier devrait être rémunéré, alors que d'autres (sur des comités), non. Myreille aime aussi cette image de « boîte de Pandore », mais avoue qu'elle ne sait pas ce que cela nécessite en matière d'heures de travail.

Charles G. demande si plusieurs candidats sont intéressés par ce poste, mais Luc-M précise que c'est toujours les mêmes. Il en profite d'ailleurs pour souligner l'excellence du travail accompli par France et ajoute que lorsque les choses fonctionnent, il n'est pas nécessaire de changer. Caroline D. précise que le mandat de France a nécessité plus de temps, notamment pour passer au paiement en ligne et pour gérer le dossier des retards de paiements, mais que cela était ponctuel. Elle croit que le mandat suivant pourra revenir à la gestion normale et être plus léger. Elle souhaite que cela reste dans l'esprit coopératif, à tour de rôle.

Sylvestre demande si ce poste ne pourrait pas être occupé par deux personnes. Dhanaé s'interroge sur les tâches que cela comprend et le matériel qui doit être utilisé. Pierre P. répond à ses questions et Caroline D. ajoute que cela implique aussi d'assister aux réunions du C.A. quatre fois par année. Sylvestre sonde à nouveau l'assemblée pour connaître l'intérêt des personnes présentes sur le poste de trésorier.

Charles M. appuie Luc-M. en précisant que si ça fonctionne, on n'est pas obligé de changer. Dominique propose qu'un crédit soit accordé à France si elle reste en poste. Elle suggère aussi que France pourrait détailler ses heures de travail. Dhanaé soutient l'idée qu'un crédit soit accordé aux personnes qui s'impliquent beaucoup. Dominique l'appuie en ajoutant qu'il ne s'agit pas uniquement des gens sur le C.A.. Isabelle P. partage son expérience et ses nombreuses implications dans les comités. Elle encourage d'ailleurs les membres à s'impliquer (C.A ou comités) pour mieux comprendre la réalité.

Dhanaé aimerait avoir une rencontre avec France pour discuter de ce qu'implique le poste de trésorier. Isabel mentionne que Luc-M. pourrait le faire, mais celui-ci précise que c'est généralement une transition que se fait. Pierre P. suggère de voter pour statuer si le poste de trésorier devait être rémunéré. Luc-M. refait une lecture du libellé de la description du poste de trésorier et Sylvestre demande de voter sur l'adoption du libellé. L'assemblée se prononce et c'est le « non » qui l'emporte. Sylvestre demande à nouveau si quelqu'un serait intéressé par ce poste. Johanne L. mentionne qu'elle aimerait occuper ce poste si l'assemblée accepte qu'elle ne soit pas présente aux assemblées du C.A., habitant en Gaspésie. Marie C. et Myreille B. aiment l'idée que deux personnes occupent ce poste.

France réintègre l'assemblée et avoue ne pas s'être bien sentie d'attendre à l'extérieur de la salle. Dominique la remercie, dit comprendre l'inconfort de la situation, puis explique la décision de l'assemblée. France explique ce qu'implique le travail de trésorier et soutient qu'il nécessite une certaine expertise. Elle dit que ce n'est pas difficile, mais que c'est demandant. Luc-M. ajoute que le travail ne se quantifie pas en heures, mais en responsabilités. Sylvio l'appuie et revient avec l'idée qu'il faudrait aussi penser à rémunérer les membres des autres comités.

Sylvestre demande un vote pour déterminer si l'assemblée accepterait que le poste de trésorier soit occupé par deux personnes. C'est accepté. Sylvestre demande à Dhanaé s'il souhaite co-occuper ce poste. Sonia propose alors la candidature de Dhanaé et c'est appuyé par Dominique. Caroline propose ensuite la candidature de Johanne comme co-trésorière et c'est appuyé par Jocelyn.

Le poste de trésorier sera donc occupé conjointement par : Dhanaé Audet-Beaulieu (qui siègera sur la C.A.) et Johanne Lebrun.

5. Poste d'administrateur à combler

Luc-M. informe l'assemblée que Sylvie Dubé souhaite quitter le C.A., mais cela ne pose pas problème puisque le nombre minimum de candidats requis est atteint. Avec l'adhésion de Dhanaé, 6 membres siègeront sur le C.A. ; 7 avec Luc-Martial.

6. Varia

a- Substitut au poste de Luc-M.

Avec le départ de Nathalie Charrette, Luc-M. aimerait bien avoir une personne pour le remplacer advenant une absence prolongée. Pierre P. aimerait que le C.A. ait accès aux codes. Luc-M. suggère de les déposer dans le Dropbox et/ou de créer un tutoriel. Dominique, qui préfère qu'il y ait une trace, propose la création d'un guide. Caroline croit que de faire le suivi avec la personne choisie est une assurance suffisante. Jocelyn appuie l'idée de Dominique, bien qu'il précise qu'il ne veut pas alourdir la tâche de Luc-M. Ce dernier est d'accord avec le fait d'avoir une bible, mais il souhaite aussi avoir une personne. Dominique suggère alors un tutoriel de passation et énonce la proposition suivante :

Que soit déposé au C.A. un tutoriel (guide) des tâches et procédures du coordonnateur, maintenu à jour, pour assurer le relais advenant une absence prolongée de Luc-Martial. La proposition est appuyée par Pierre P. et acceptée par l'assemblée.

Sylvestre demande si une absence prolongée de Luc-M. ferait en sorte que ce dernier serait remplacé, ce à quoi Luc-M. répond : oui. Sylvestre demande si quelqu'un est intéressé à occuper ce poste. Geneviève, appuyée par France, propose la candidature de Sylvestre. C'est accepté par l'assemblée.

Luc-M., qui considère que le poste nécessite une implication importante, propose qu'il y ait une compensation pécuniaire pour le remplaçant, ce à quoi Pierre P. propose que le rabais des membres du C.A. s'applique. Caroline soutient que les membres qui s'impliquent beaucoup avec les comités pourraient aussi bénéficier d'un rabais, et ne voit donc pas pourquoi le travail de remplaçant de Luc-M. serait la seule implication à être soulignée. Dominique propose d'ajouter la question de la rémunération des personnes avec responsabilités au point varia. France propose alors de revisiter le budget pour voir quelles seraient les possibilités de répartir les surplus entre les personnes qui occupent des postes importants au C.A ou sur les comités.

b- Casting Workbook et son fonctionnement

Luc-M. initie la conversation en abordant le problème de rediffusion des breakdowns qui a privé les membres inscrits au Casting Workbook de recevoir certains courriels pendant 4 mois. Il partage sa préoccupation et cherche une solution pour dédommager les personnes touchées. Dominique souhaite qu'une solution soit trouvée sans toutefois pénaliser les membres non inscrits au CWB. Jocelyn ajoute qu'il ne souhaite pas que la solution désavantage ou ampute la rémunération de Luc-M. Sonia ne blâme pas Luc-M., mais partage sa déception face à la situation. Elle ajoute aussi qu'elle n'aime pas que d'autres personnes voient les actions qu'elle pose sur CWB, ce à quoi Luc-M. répond qu'il y a une procédure particulière à faire pour régler la situation. Jocelyn ouvre une parenthèse en mentionnant que plusieurs courriels des Agents libres se retrouvent dans ses pourriels. D'autres disent aussi vivre cette situation. Luc-M. avoue qu'il ne sait pas pourquoi. Jocelyn émet l'hypothèse qu'il semble y avoir un lien avec Hotmail. Sylvio, qui reçoit certains courriels dans ses pourriels, dit que ce problème ne se produisait pas avant.

La discussion revient au CWB. Silvio mentionne alors l'existence d'Actors Access, une plateforme semblable au CWB, mais qui est gratuite. L'agence Andrea Kenyon semble en faire la promotion. Pierre P. mentionne qu'il a des réserves sur cette plateforme et que ça mérite une réflexion.

c- Messages à retransmettre

Caroline mentionne qu'elle ne veut plus recevoir les publicités par l'intermédiaire de notre adresse, comme celles de Syllabes. Luc-M. dit que c'est parce que ça concerne tout le monde qu'il les retransmet. Pierre P. avoue qu'il ne déteste pas recevoir ce type de courriels. Sylvie propose de passer au vote et Sylvestre émet la proposition suivante:

Doit-on interrompre la retransmission des courriels de Syllabes? L'assemblée se prononce par vote et décide de garder ces correspondances, à la majorité.

En ce qui concerne les messages courriel, Sylvestre suggère que les commentaires des membres sur des sujets tels qu'une impossibilité d'assister aux rencontres soient faits par l'intermédiaire de la page Facebook du regroupement. Isabel suggère plutôt que ce type de courriel soit envoyé uniquement au coordonnateur, ce à quoi Luc-M. précise que ça ne vaut pas la peine. Isabel dit qu'elle comprend les personnes de le faire et Isabelle P. ajoute que c'est responsable d'aviser lorsqu'il y a un changement. Caroline D. demande si le Doodle ne pourrait pas rester ouvert, mais Jocelyn s'y oppose, car il soutient que les gens n'y retournent pas. Pierre P. croit qu'il fait éviter les messages anodins sur l'adresse « admin ».

d- Tâches et rémunération

Sylvestre revient sur le point de la rémunération et des tâches. Caroline D. dit que ça nécessite une réflexion, mais Dominique ne veut pas reporter la discussion. Caroline précise qu'à travers les années, les gens ont beaucoup donné, que notre association est un regroupement basé sur la coopération. France propose que la déduction de 50 \$, accordée aux membres du C.A., s'applique dans ces cas. Elle croit néanmoins que le montant devrait être plus élevé pour la personne qui remplace Luc-M. et celle qui occupe le poste de trésorier. Une proposition émise par Jocelyn et appuyée par Marie est alors proposée:

Une déduction symbolique de 50 \$ sera accordée aux membres qui s'impliquent au C.A. ou dans un comité de façon significative. Cette déduction ne s'appliquera qu'après la première année pour les nouveaux membres. L'assemblée adopte cette proposition.

7- Présentation des candidats

Un retour sur la situation actuelle est d'abord fait par Luc-M qui mentionne que le regroupement compte actuellement 42 membres alors que le nombre maximal est de 45. Il explique ensuite qu'une personne doit récolter 50% +1 du quorum, pour être admise au sein du regroupement (ce qui signifie un minimum de 12 votes pour cette assemblée). Jocelyn demande ce qui adviendra si les 4 personnes obtiennent la note de passage, ce à quoi Luc-M. répond que ce sera les trois personnes ayant obtenu le plus de votes.

Guillaume, qui doit quitter l'assemblée avant la fin, brise la glace en présentant sa candidate. Il quitte cependant avant d'avoir voté, car l'assemblée ne s'entend pas sur la procédure à suivre dans une telle situation. Caroline D., qui doit aussi quitter, s'abstient de voter. Des bulletins de vote sont ensuite remis aux personnes présentes, ce qui est une première. Ce changement, et par souci de transparence, amène Pierre P. à émettre la proposition suivante, appuyée par Luc-M :

Tout changement aux statuts et règlements devra passer dans un premier temps par le C.A. qui jugera de sa pertinence, puis sera soumis aux membres par un libellé, suivi d'un bref explicatif des raisons. Cette proposition est acceptée par l'assemblée.

La présentation des candidats reprend; Jocelyn poursuit avec Marie-Ève Laverdure, puis Isabel présente Gabriel Brown et Alejandro Moran. Certains membres partagent leur expérience avec certains candidats ou posent des questions. L'assemblée passe ensuite au vote :

Les candidatures d'Édith Côté-Demers, Marie-Ève Laverdure et de Gabriel Brown sont retenues, ce qui porte à 45 le nombre de membres du regroupement. Marie demande si de nouveaux candidats pourront être admis à l'AGA du printemps, ce à quoi Luc-M. répond « non » si nous sommes toujours à 45, tel que décidé à la dernière assemblée.

Pierre P. prend un moment pour parler des comités. Il tient à féliciter le comité promo pour son initiative de la semaine d'un agent libre. Il mentionne que cela lui a donné un contrat. Isabel propose alors que les bons coups soient partagés en début d'assemblée, mais Luc-M. croit plutôt

que ça devrait être fait sur la page Facebook. Gabriel appuie l'idée qu'il devrait y avoir un moment en réunion où l'on parle de nous, mais Johanne croit plutôt que ça devrait se faire en privé. Pierre P. ajoute que ça donnerait l'occasion de se partager des techniques. Jocelyn émet alors une proposition, qui est appuyée par Gabriel :

Que le C.A. prévoie, à l'assemblée du printemps, un moment où les membres pourraient discuter de leurs bons coups et du travail des comités, alors qu'à l'automne, ce moment serait alors réservé aux dossiers sur le fonctionnement.

Cette dernière proposition est acceptée par le groupe. Marie demande la levée de l'assemblée à 16 h 25, et c'est appuyé par Jocelyn.